

Les Amputés de guerre du Canada

Informations financières essentielles

Relevé des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019	
REVENUS			
Dons (net)	19 257 477	\$ 19 297 324	\$
Dons testamentaires	6 143 153	7 159 318	
Intérêts et autres	2 558 063	1 273 488	
	27 958 693	\$ 27 730 130	\$
DÉPENSES			
Programme pour adultes amputés	3 333 318	\$ 2 859 301	\$
Programme LES VAINQUEURS	6 339 947	7 834 569	
Programme PRUDENCE AU VOLANT™	96 999	206 590	
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC}	2 130 234	2 547 896	
Prothétique, recherche et éducation	402 490	488 991	
Bureau des services	2 272 013	2 892 714	
Questions relatives aux anciens			
combattants – spécial	582 726	644 106	
Programme de pension versée			
aux veuves	372 541	470 041	
Autres programmes de bienfaisance	550 441	644 312	
Administration	171 464	250 570	
	16 252 173	\$ 18 839 090	\$
Excédent des recettes sur les débours pour l'exercice			
(des débours sur les recettes)	11 706 520	\$ 8 891 040	Š

Bilan
au 31 décembre 2020

dd 51 deteilibie 2020					
	2020		2019		
ACTIF					
Encaisse et dépôts à terme					
(voir note 1)	52 791 609	\$	40 280 687	\$	
Propriétés et matériel	7 620 556		7 993 671		
Avoirs financiers détenus					
en prévision de la retraite	7 488 265		6 510 079		
Autres biens	1 348 115		2 177 220		
	69 248 545	\$	56 961 657	\$	
PASSIF					
Comptes créditeurs et dettes courues	4 119 239	\$	3 488 083	\$	
Passif au titre du régime de retraite	5 882 083		4 377 785		
	10 001 322	\$	7 865 868	\$	
AVOIR					
Participation dans les propriétés					
et le matériel	7 620 556	\$	7 993 671	\$	
Fonds affectés (voir note 2)	42 560 000		32 060 000		
Actif net non affecté					
(insuffisance de l'actif net)	8 908 257		8 883 708		
Actifs nets grevés d'affectations					
externes à des fins de dotations	158 410		158 410		
	59 247 223	\$	49 095 789	\$	
	69 248 545	\$	56 961 657	\$	

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.

32 060 000 \$

2. FONDS AFFECTES	2020	2019
Programme LES VAINQUEURS	42 500 000 \$	32 000 000 5
Octrois de subsistance versés aux survivants	60 000	60 000

Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :

- a) Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
- b) Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre, lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.

42 560 000 \$

Les états financiers des années passées ont été modifiés afin de tenir compte des changements apportés par Comptables professionnels agréés du Canada aux principes comptables généralement reconnus.



L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'association est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés. Elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale.

Depuis 1918, l'Association des Amputés de guerre répond aux besoins des anciens combattants amputés et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service, tout en aidant les autres personnes amputées, parmi lesquelles on compte des enfants. Le Programme LES VAINQUEURS permet aux enfants amputés de bénéficier d'une aide financière pour les membres artificiels, de séminaires régionaux et du soutien de leurs pairs. Grâce à ce programme, la tradition de l'association, « les amputés s'entraident », se poursuivra.

L'Association des Amputés de guerre a pour engagement de répondre de sa gestion à ses donateurs, notamment de mettre à leur disposition ses informations financières essentielles. Si nous présentons ce sommaire financier, c'est pour fournir les données les plus utiles à nos donateurs afin de les renseigner sur nos programmes et de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine caritatif. En 1946, le Service des plaques porte-clés a commencé ses activités afin de fournir des emplois aux anciens combattants amputés revenant de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans, il a permis à des centaines de Canadiens handicapés d'y travailler et c'est toujours le cas aujourd'hui. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir à la population canadienne un service qui génère des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, lequel est accessible au public dans le site Web de l'ARC, à l'adresse canada.ca/fr/agence-revenu. Vous trouverez aussi nos états financiers complets et vérifiés à amputesdeguerre.ca.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre pour l'année 2020 ont été préparés et vérifiés par Kelly Huibers McNeely, société de comptables professionnels agréés. Cette société comptable s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons à nos donateurs les données dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée.

Nous sommes fiers de l'histoire de l'Association des Amputés de guerre ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers services aux personnes amputées de tous âges, y compris les amputés de guerre et les vétérans gravement handicapés.

L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;

- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

L'Association des Amputés de guerre effectue régulièrement un suivi de ses frais administratifs.